

Affaire n° CONC-CC-23/0022

RCM Belgique / SRL INVEST 3

La SA RCM Belgique projette d'acquérir, sous conditions suspensives, l'intégralité des actions de la SRL INVEST 3.

RCM Belgique a pour filiales (i) la SA SAGA-PIRET, qui exploite des concessions automobiles à Mons, La Louvière, Saint-Ghislain, Nivelles et Tournai, (ii) la SA SAGA Charleroi, qui exploite une concession automobile à Charleroi, (iii) la SA SAGA Drogenbos, qui exploite une concession à Drogenbos et (iv) la SA SAGA Waterloo qui exploite une concession à Braine-l'Alleud.

SAGA-PIRET, SAGA Charleroi, SAGA Drogenbos et SAGA Waterloo sont actives sur les marchés suivants : (i) la vente au détail de véhicules particuliers neufs, (ii) la vente au détail de véhicules utilitaires légers neufs, (iii) la vente au comptoir de pièces de rechange, d'équipements et d'accessoires pour véhicules de marque Mercedes-Benz, (iv) la vente au détail de pièces de rechange, d'équipements et d'accessoires pour véhicules de marque Smart, (v) la fourniture de services après-vente (entretiens et réparations) pour véhicules automobiles légers de marque Mercedes-Benz, (vi) la fourniture de services après-vente (entretiens et réparations) pour véhicules automobiles légers de marque Smart, (vii) les services de carrosserie pour véhicules automobiles légers et (viii) la vente au détail de véhicules automobiles légers d'occasion.

La SRL INVEST 3 a pour filiale la SA CENTRETOILE. Cette dernière exploite deux concessions pour la marque Mercedes-Benz, concessions sises à Hannut et Huy.

La SA RCM Belgique a demandé l'application de la procédure de notification simplifiée prévue à l'article IV.70, §1er du Code de droit économique.